



CHARTRE DES COLLECTIONS
Médiathèque municipale Jean de La Bruyère
Ville de Saulx les Chartreux



L'équipe de la Médiathèque municipale Jean de La Bruyère est chargée de l'acquisition des ouvrages imprimés et audiovisuels pour adultes et enfants sans discrimination, constituant les collections proposées au public de la Ville de Saulx les Chartreux, en vue de leur emprunt.

Pour ce faire, elle tient compte d'un certain nombre de critères définis dans une politique documentaire propre à l'établissement, qui s'inspire de méthodologies officielles mais aussi de la Charte des bibliothèques, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991.

Se devant d'être en conformité avec cette charte, la Médiathèque municipale Jean de La Bruyère doit être en mesure de proposer une offre équilibrée et objectivée, à la fois pluraliste et encyclopédique tout en répondant le mieux possible aux demandes hétérogènes des usagers de la Ville de Saulx-les Chartreux et suivre l'actualité en proposant régulièrement un large choix de nouveautés.

Au-delà de ce cadre, la Médiathèque doit utiliser les outils de sélection que sont son fonds documentaire actuel et le renouveler après un travail bibliographique et les priorités prévues dans le programme annuel d'acquisitions mais aussi le budget alloué par la Municipalité de Saulx les Chartreux, et conserver une cohérence des collections pour sélectionner et commander des ouvrages (livres, disques, DVD et ressources numériques).

Quand on proclama que la Bibliothèque comprenait tous les livres, la première réaction fut un bonheur extravagant.

José Luis Borges (*La Bibliothèque de Babel*)

I. CRITERES DE SELECTION D'ACHATS DES OUVRAGES POUR ADULTES ET ENFANTS

A/ OUVRAGES IMPRIMES

1. FICTIONS ADULTES

ROMANS, ROMANS POLICIERS, ROMANS DE SCIENCE-FICTION ET DE FANTASY

a) Les nouveautés

- Achat selon les critiques, les prix littéraires
- Achat des derniers romans d'auteurs non représentés
- Achat de livres publiés par les petits éditeurs
- Achat de livres issus des suggestions des lecteurs
- Achat de genre de littérature non représentée

b) Le réassort

- Rachat des ouvrages pilonnés majeurs
- Achat des ouvrages majeurs d'auteurs déjà représentés
- Achat des indispensables non représentés (**voir ANNEXE F**)

2. LES BANDES DESSINEES

a) Les nouveautés

- Achat selon les critiques, les prix littéraires
- Achat de romans graphiques
- Achat de courants de formes d'illustrations non représentées
- Suivi de séries de bandes dessinées qui sont empruntées mais limitation aux 15^{ème} voire 20^{ème} volume
- Privilégier les séries courtes et/ou les one-shot

b) Le réassort

- Rachat des ouvrages pilonnés majeurs
- Achat des ouvrages majeurs d'auteurs déjà représentés
- Achat de séries de bandes dessinées majeures en privilégiant les intégrales

3. DOCUMENTAIRES

a) Les nouveautés

Travail bibliographique

A partir de sujets constatés manquants au moment du pilon (voir fiche projet Fonds documentaire), nécessité d'effectuer une bibliographie dans chaque section documentaire afin de proposer un choix documentaire large et varié, en intégrant les ouvrages références et les actualités

b) Privilégier les ouvrages édités jusqu'à maximum 10 ans selon les sujets

c) En géographie :

- Privilégier les beaux livres plutôt que les guides touristiques trop rapidement désuets
- Acheter des ouvrages de la collection « La bibliothèque du voyageur » chez Gallimard

d) Pas d'achat de livres à caractère politique : ce qui amènerait l'obligation d'acquisitions d'ouvrages couvrant l'ensemble des idéologies politiques, eux aussi rapidement désuets

2. FICIONS JEUNESSE : ALBUMS, ALBUMS BEBE, ROMANS PREMIERES LECTURE, ROMANS POUR ADOS, ROMANS POLICIERS ET DE SCIENCE-FICTION ET DE FANTASY POUR ADOS, BANDES DESSINEES

a) Les nouveautés

Moins de nécessité d'acquérir des nouveautés sauf pour les séries (**voir ANNEXE C**)

- Achat des ouvrages indispensables en littérature de jeunesse (**voir ANNEXE C**)
- Suivi des séries de romans pour adolescents, les premières lectures et les bandes dessinées - Acquisition des séries indispensables pour les mangas mais pour celles dont la tomainon est trop longue, achats jusqu'au tome 20.

2) DOCUMENTAIRES

a) Travail bibliographique

A partir de sujets constatés manquants au moment du pilon (voir fiche projet Fonds documentaire), nécessité d'effectuer une bibliographie dans chaque section documentaire afin de proposer un choix documentaire large et varié, en intégrant les ouvrages références et les actualités

b) Privilégier les ouvrages édités jusqu'à maximum 10 ans selon les sujets

B/ OUVRAGES MULTIMEDIA

1. DVD ADULTES ET JEUNESSE

a) Les nouveautés

- Achat selon les critiques, films primés, les derniers films de réalisateurs non représentés
- Panachage entre productions françaises, productions américaines et étrangères, productions pour enfants, films documentaires sur l'actualité du moment ou sujets peu ou non représentés

b) Le réassort

- Acquisition des films indispensables représentatifs des genres cinématographiques, de l'histoire du cinéma, des réalisateurs majeurs

II. CRITERES DE SELECTION D'ELIMINATION (DÉSHÉBAGE, PILON) DES OUVRAGES POUR ADULTES ET ENFANTS

Utilisation de critères issus de la méthode IOUPI

I : incorrect, fausse information

O : ordinaire, superficiel, médiocre

U : usé, détérioré, laid

P : périmé

I : inadéquat, ne correspond pas au fonds

A/ OUVRAGES IMPRIMÉS

I. FICTIONS ADULTES

ROMANS, ROMANS POLICIERS, ROMANS DE SCIENCE-FICTION ET DE FANTASY

- a) Pilon des ouvrages non importants des auteurs sur-représentés
- b) Pilon des ouvrages qui n'ont pas été empruntés depuis 4 ans
(excepté les romans issus de la littérature classique et les essentiels de la littérature)

1. LES BANDES DESSINÉES ET LES MANGAS

- a) Critères IOUPI
- b) Pilon des mangas dont les tomes sont trop importantes

2. DOCUMENTAIRES

- a) Critères IOUPI

II. FICTIONS JEUNESSE

ROMANS, ROMANS POLICIERS, ROMANS DE SCIENCE-FICTION ET DE FANTASY

- a) Critères IOUPI
- b) Pilon des ouvrages d'auteurs représentés peu importants dans la littérature de jeunesse

1. LES BANDES DESSINÉES ET LES MANGAS

- a) Critères IOUPI
- b) Pilon des mangas dont les tomes sont trop importantes

2. DOCUMENTAIRES

- a) Critères IOUPI
- b) Pilon des sujets sur-représentés

B/ OUVRAGES MULTIMÉDIA

1. DVD ADULTES ET JEUNESSE

- a) Pilon des films ayant peu d'intérêt cinématographique
- b) Pilon des films de moindre importance de réalisateurs sur-représentés
- c) Pilon des films peu empruntés depuis 4 ans

III. LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ESSONNE

Est un partenaire privilégié de la Médiathèque de Saulx les Chartreux concernant le fonds documentaire car comme toute médiathèque départementale, elle est à la fois un centre de ressources, de formation, de promotion de la lecture publique et une bibliothèque qui accueille du public.

Elle propose une offre documentaire renouvelée et diversifiée pour compléter les collections des bibliothèques essoniennes de manière cohérente et met à leur disposition plus de [240 000 documents](#) et [outils d'animation](#).

Outre les portages bimensuels (suspendus à partir du 1^{er} janvier 2019), l'équipe de la Médiathèque se rend 2 fois par an à la MDE choisir environ 1000 ouvrages (livres, disques audio, DVD pour adultes et enfants).

Son catalogue en ligne, disponible à partir de la page Médiathèque du site de la Ville de Saulx les Chartreux, permet aux usagers de le consulter et de réserver des ouvrages. **(VOIR ANNEXE D)**

IV. LES DONS D'OUVRAGES

La Médiathèque de Saulx les Chartreux accepte les dons d'ouvrages imprimés uniquement puisque les dons de DVD sont interdits par la législation en vigueur, selon des critères définis dans la Charte des dons **(VOIR ANNEXE E)**.

V. LES ABONNEMENTS AUX REVUES OU MAGAZINES

La Médiathèque de Saulx les Chartreux est cliente chez France publications, centrale d'achats d'abonnements à des revues pour adultes et enfants, qui permet une remise sur ces abonnements annuels.

Les choix d'abonnements sont observés chaque année afin d'estimer leur taux d'emprunt et certains permettent de compléter des domaines de la connaissance peu fournis, comme la revue *L'Histoire*.

VI. LES DISQUES AUDIO

Au vu du fonds documentaire musical, des contraintes budgétaires et de l'obsolescence du support disque, l'équipe de la Médiathèque a fait le choix de supprimer l'intégralité des disques audio. Cependant, elle réservera un espace pour valoriser les musiques des groupes locaux et des jeunes talents. Par ailleurs, en utilisant les ressources de la MDE, elle pourra continuer de proposer un fonds tournant de disques tous genres musicaux confondus, pour les usagers qui le souhaitent et davantage axé sur leurs demandes.

VII. LA MUSIQUE EN LIGNE

Depuis septembre 2017, soucieuse d'offrir un catalogue musical de qualité, la Médiathèque propose à ses usagers d'accéder gratuitement à l'intégralité des **50 000 ressources musicales en ligne de la Philharmonie de Paris**, par le service *Philharmonie à la demande*. **(VOIR ANNEXE G)**

VIII. OUTILS DE TRAVAIL UTILISES POUR LES CHOIX DOCUMENTAIRES

A/ LE PROGRAMME ANNUEL D'ACQUISITIONS (VOIR ANNEXE B)

Le programme annuel d'acquisitions ou répartition annuel des acquisitions est un document budgétaire général qui partitionne les crédits disponibles selon les 3 catégories de publics et de supports et en fonction de priorités données : livres adultes, livres enfants, DVDs pour adultes et enfants.

Cet outil permet d'effectuer la « ventilation » des ouvrages achetés et par conséquent de faire le bilan précis par année de ce qui a été acquis, dans tel domaine ou genre littéraire ou cinématographique. Idéalement, il faudrait au vu de ce bilan, effectuer une prévision de ce qui devra être acheté dans l'année N+1.

Il faudrait pouvoir également prévoir la capacité de stockage dans les espaces en libre accès et les espaces en prêt indirect (réserves) et donc le nombre d'ouvrages à prévoir en conséquence, selon le taux de rotation et les attentes du public, après enquête de satisfaction.

Cependant et suite aux récents pilons, il a été consigné les domaines, les auteurs, les différents types de littératures et les ouvrages d'auteurs étrangers, les réalisateurs manquants au catalogue. Suite à ce bilan, il s'agit maintenant d'effectuer un travail bibliographique permettant de trouver des ouvrages manquants sur le marché et de les budgéter.

Il s'agit également d'inclure les achats de circonstance lors de disparitions d'auteurs ou de réalisateurs ou d'événements historiques majeurs, les textes lus lors de romans non représentés, la poésie, théâtre, contes contemporains, les littératures étrangères (**VOIR ANNEXE E**), les livres en braille, les livres à toucher pour les tout-petits.

B/ LA BIBLIOTHÈQUE IDÉALE

Suite à l'inventaire et au pilon effectué dans tous les fonds documentaires (**VOIR ANNEXE E**) entre février 2017 et juin 2018, l'équipe de la Médiathèque a obtenu une photographie plus précise de l'ensemble de ses collections.

Ainsi et à l'aide de listes officielles de bibliothèques dites « idéales », l'équipe de la Médiathèque a établi 2 listes de livres essentiels ou incontournables pour enfants et adultes (**VOIR ANNEXE E**). Concernant le fonds documentaire « Cinéma », une liste de réalisateurs et de classiques du cinéma français et international a été également rédigée.

C/ LES REVUES PROFESSIONNELLES

Les médiathécaires utilisent régulièrement des revues professionnelles pour choisir leurs ouvrages : *Lire*, *Page des libraires*, *Télérama*, *La Revue des livres pour enfants*, les sélections cinématographiques, les émissions culturelles, les suggestions des lecteurs, les bibliographies thématiques, les critiques spécialisées, les visites chez les libraires, etc.

D/ LES FOURNISSEURS

Outre la librairie La Fontaine aux livres située à Palaiseau pour effectuer des commandes spécifiques, l'équipe de la Médiathèque achète les livres chez Gibert Joseph à Paris, librairie d'ouvrages d'occasion en parfait état et les DVD chez RDM Vidéo, centrale d'achats qui a consenti une remise de 30%. D'autres achats plus ponctuels sont effectués à compte d'auteurs à des particuliers si besoin. **IX.**

ANNEXES

A/ MANIFESTE DE L'UNESCO/IFLA

B/ EXTRAITS DE CONDUIRE UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE PAR BERTRAND CALENGE (EDITIONS DU CERCLE DE LA LIBRAIRIE, 1999)

B/ PROGRAMME ANNUEL D'ACQUISITIONS

C/ SUIVI DES SÉRIES DES ROMANS POUR ADOLESCENTS, DES ROMANS DE SCIENCE FICTION, DES BD POUR ADULTES ET POUR ENFANTS

D/ SUIVI DES RÉSERVATIONS D'OUVRAGES DE LA MDE

E/ CHARTRE DES DONS

F/ LISTES DE LIVRES ESSENTIELS POUR ENFANTS ET ADULTES

G/ PHILHARMONIE A LA DEMANDE